



PLAN DE RETOUR

CLUB AQUATIQUE R2P

VERSION 09/09/21



SOMMAIRE

- ▶ Avertissement
- ▶ Contexte
- ▶ Définition et objectifs du plan de retour
- ▶ Au niveau du club
- ▶ Au niveau des entraîneurs
- ▶ Au niveau des athlètes
- ▶ Au niveau des parents
- ▶ Au niveau de nos structures d'entraînement
- ▶ Plan d'action d'urgence
- ▶ Contacts



AVERTISSEMENT

- Le Club Aquatique R2P a préparé ce document en se basant sur les dernières informations disponibles à ce jour provenant de sources tierces, notamment les autorités de la santé publique et les Fédérations de Natation et Natation Artistique et Plongeon du Québec.
- Le document sera mis à jour périodiquement à mesure que la situation évolue et que de nouvelles informations sont disponibles. Ce document a pour but de fournir des informations et des conseils quant aux meilleures pratiques basées sur les informations actuelles et de les appliquer dans le contexte de notre organisation.
- Aussi, il incombe à chaque individu d'évaluer ses risques personnels en consultation avec les professionnels de la santé et de décider de ses actions en conséquence.

CONTEXTE

► Depuis le 20 mai 2020, la Ministre Isabelle Charest annonce progressivement le déconfinement sportif. Cette reprise graduelle est une bonne nouvelle puisque la pratique sportive contribue à la santé et au bien-être de la communauté.

➔ Il est important qu'elle puisse se dérouler dans un environnement encadré et sécuritaire. Des conditions strictes s'appliquent et la santé publique doit rester la priorité en tout temps.

► Le contexte entourant la pandémie de la Covid-19 amène à repenser tous les domaines d'activités en société, dont le sport. Depuis plusieurs mois déjà, les Fédérations travaillent activement avec plusieurs partenaires du milieu sportif et aquatique afin de préparer cette reprise des activités en période de pandémie.

➔ L'équipe du Club Aquatique R2P s'appuie sur l'ensemble des éléments mis à jour pour construire, évaluer et adapter le plan de retour à l'activité.



DÉFINITION ET OBJECTIFS

Définition:

Ce plan de retour est un document élaboré par le Groupe d'évaluation du Club pour permettre un retour à l'activité de façon sécuritaire

Il constitue la base de référence pour tous les acteurs du club: employés, parents, athlètes...

Les objectifs de ce plan de retour sont :

- ▶ D'adapter notre contexte d'activité (installations, conditions d'entraînement, équipe en place) aux directives sanitaires imposées par la santé publique et les Fédérations
- ▶ De guider et rassurer l'ensemble des équipes employées au club
- ▶ De guider et rassurer l'ensemble de nos membres dans cette reprise d'activité
- ▶ Il est lu, accepté et validé par l'ensemble du Conseil d'Administration du club Aquatique en date du 24 Août 2020, puis mis à jour ensuite par la Direction selon les mesures en vigueur.

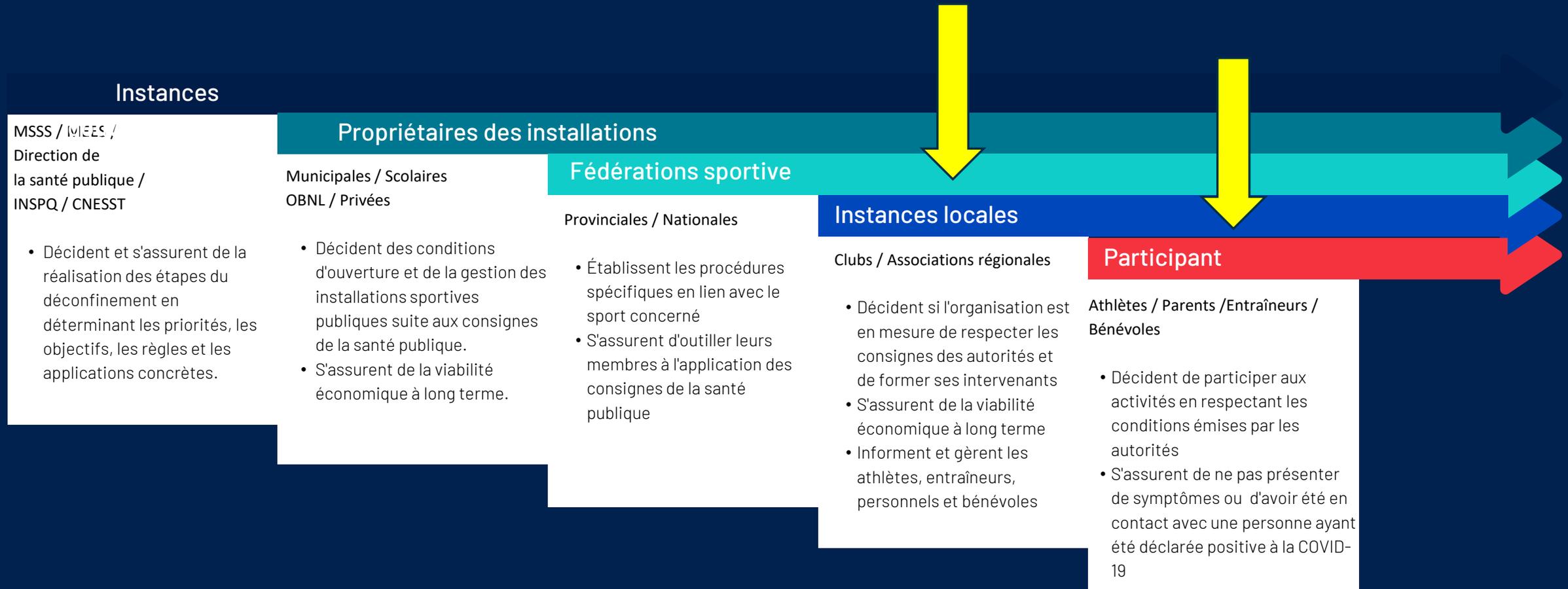


AU NIVEAU DU CLUB



CHAÎNE DÉCISIONNELLE: qui decide

quoi?



PRINCIPES DIRECTEURS

Le contenu et la durée de chaque étape dépendra des directives gouvernementales

Hygiène

Je respecte les mesures d'hygiène de la santé publique en tout temps.

Santé

Ma préoccupation principale est de garder tous les membres en santé (Athlètes, entraîneurs, bénévoles, officiels et leur famille).

Moi-même

J'agis comme si j'étais infecté.

Les autres

J'agis comme si les personnes autour de moi étaient contagieuses.

Matériel

J'agis comme si le matériel autour de moi était contaminé.

Toutes les mesures de santé et sécurité de même que les stratégies pour diminuer les risques **doivent** être mises en place.

CONSIGNES DE SANTÉ PUBLIQUE



ISOLEZ-VOUS EN CAS
D'APPARITION DE
SYMPTÔMES



NE PARTAGEZ PAS
DE MATÉRIEL



ÉVITEZ
LES CONTACTS AVEC LES
PERSONNES INFECTÉES



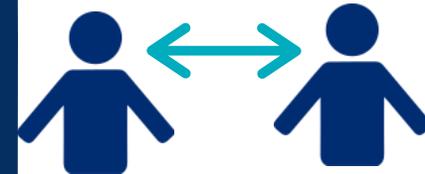
LAVEZ-VOUS LES MAINS
RÉGULIÈREMENT



DÉSINFECTEZ
LES SURFACES ET OBJETS
RÉGULIÈREMENT UTILISÉS



RESPECTEZ
L'ÉTIQUETTE RESPIRATOIRE



RESPECTEZ LA
DISTANCIATION DE 1 à 2M



Formation d'un groupe d'évaluation



Elaboration de plan de retour à l'activité



Présentation au Conseil d'Administration et validation du plan de retour



Présentation du plan de retour aux équipes et aux membres du Club



Révision au besoin en fonction de l'évolution de la situation

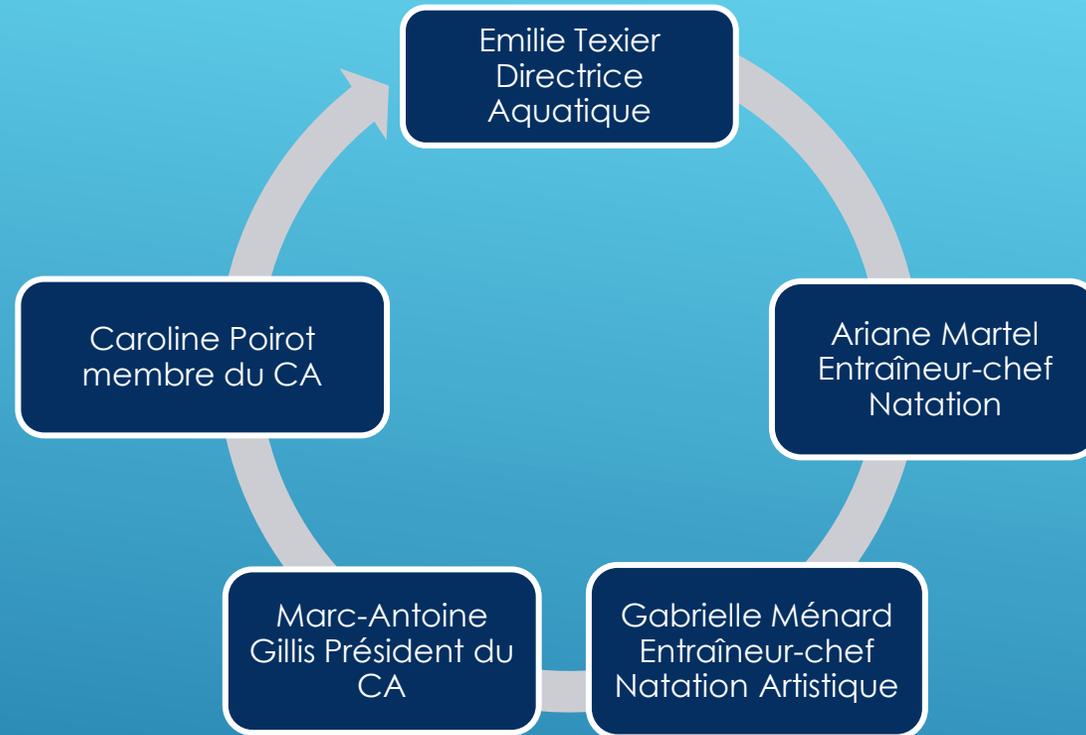
PLAN DE MATCH



APPLICATION



- Groupe d'évaluation
- Prévention:
 - Horacio/Capitaine
 - Bulle d'entraînement sécuritaire
 - Formulaire de reconnaissance des risques
 - Formulaire d'auto-declaration
 - Passeport Vaccinal pour athlètes de 13 ans et +
 - Affichage des consignes sur les lieux d'entraînement
 - Achat de matériel de protection et désinfection
- Echancier
- Consignes



GRUPE D'EVALUATION



PREVENTION



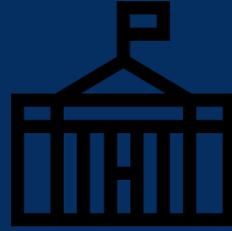
CONSIGNES ET RESPONSABILITÉS: CLUBS



UNE PERSONNE-RESSOURCE DANS LE CLUB EST IDENTIFIÉE



LES RÈGLES SONT COMMUNIQUÉES À TOUS LES INTERVENANTS



LA MUNICIPALITÉ EST CONTACTÉE POUR COORDONNER L'UTILISATION DES PISCINES



LE CLUB GARDE UN RELEVÉ DES PRÉSENCES PAR GROUPE



LES RÈGLES D'HYGIÈNE SONT CLAIREMENT VISIBLES SUR LE SITE D'ACTIVITÉ



UNE STATION DE LAVAGE DE MAINS EST ACCESSIBLE À L'ENTRÉE DU TERRAIN (LAVAGE DE MAINS OBLIGATOIRE)



LE MATÉRIEL DU CLUB EST NETTOYÉ ENTRE CHAQUE ÉVÉNEMENT



LES SUPERVISEURS « HORACIO » SONT IDENTIFIÉS ET FORMÉS PAR LE CLUB



RATIO DE 50 PERSONNES PAR PLATEAU À RESPECTER (INCLUANT LE PERSONNEL)



LES COULOIRS DE CIRCULATION SUR LES TERRAINS ET DANS LE STATIONNEMENT SONT CLAIREMENT IDENTIFIÉS



UNE TROUSSE DE PREMIERS SOINS EST DISPONIBLE SUR LES LIEUX



LE CLUB A MIS EN PLACE UN PLAN D'ACTION D'URGENCE ADAPTÉ À LA SITUATION

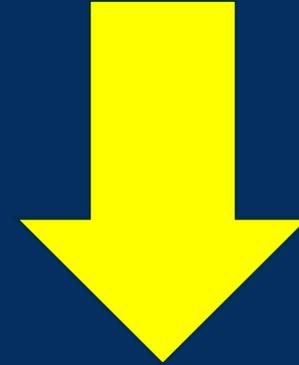


LES ÉQUIPEMENTS PERSONNELS SONT DÉSINFECTÉS PAR LA PERSONNE RESPONSABLE AVANT D'ENTRER SUR LE SITE D'ENTRAÎNEMENT



LE PORT DU MASQUE OU DU COUVRE VISAGE EST OBLIGATOIRE DANS LES ENDROITS INTÉRIEURS

FORMULAIRE DE RECONNAISSANCE DES RISQUES



LES PARENTS REMPLISSENT 1 FOIS EN DÉBUT DE SAISON LE
FORMULAIRE DE RECONNAISSANCE DES RISQUES

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT



À L'ÉVALUATION QUOTIDIENNE DE
L'ÉTAT DE SANTÉ DE MON ENFANT



LES PARENTS REMPLISSENT 1 FOIS EN DÉBUT DE SAISON LE
FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Les questions sont ensuite posées oralement à athlete à
chaque entraînement

PASSEPORT VACCINAL



Obligatoire pour les athlètes de
13 ans et +



Les Athlètes présenteront leur code QR au premier entraînement entre le 1er et 13 septembre afin que l'entraîneur fasse la vérification .

Dans la mesure où nos groupes d'entraînements sont stables, cette vérification n'aura lieu qu'une seule fois pour la saison (sauf autres directives de la Santé Publique/Gouvernement)

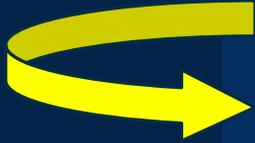


'HORACIO' / CAPITAINE



Rôles et responsabilité :

Un employé ou bénévole formé pour appliquer les mesures sanitaires mises en place.



Principales tâches:

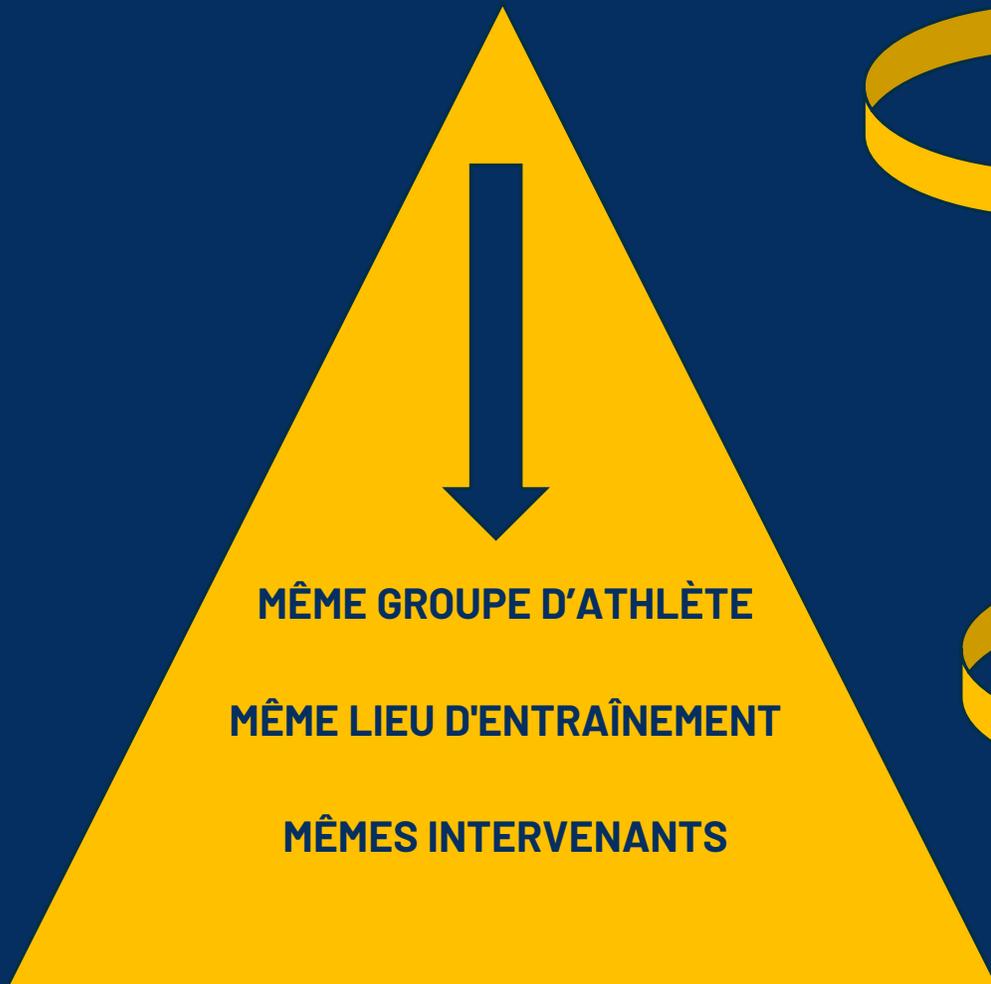
- Accueillir les personnes
- Poser les questions d'autodéclaration à l'oral
- Veiller au respect de la distanciation physique de 1 à 2 mètres en tout temps et au respect des consignes sanitaires en vigueur.
- Assurer une gestion sécuritaire du groupe d'entraînement.



QUI?

- L'entraîneur du groupe est désigné pour être l'Horacio/Capitaine de son groupe d'entraînement

LA BULLE D'ENTRAÎNEMENT SECURITAIRE



But de la bulle d'entraînement sécuritaire:

Importance de prendre la liste des presences à chaque entraînement:

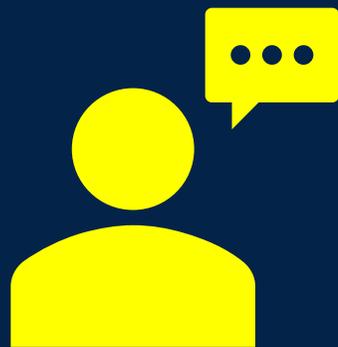
- * Nous devons pouvoir identifier l'ensemble des personnes présentes (heures et lieux précis)
- * Ceci pour viser le groupe à fermer de façon temporaire et éviter la fermeture de l'ensemble de nos groupes d'entraînement

Remplissage du formulaire d'auto-déclaration: (Voir page suivante)

- * l'athlète doit avoir répondu "NON" à chaque question pour avoir le droit d'accéder à l'entraînement

FORMULAIRE D'AUTO- DÉCLARATION

Questions posées à l'oral par
l'entraîneur à l'athlète avant
l'entraînement



1/ EST-CE QUE JE PRÉSENTE L'UN DES SYMPTÔMES SUIVANTS?

- * Fièvre
- * Frissons ou tremblements
- * Apparition ou l'aggravation d'unetoux
- * Difficulté à respirer-essoufflement
- * Perte subite de l'odorat
- * Perte de goût
- * Mal de gorge
- * Mal de tête
- * Douleurs musculaires anormales
- * Douleurs thoraciques
- * Fatigue intense
- * Perte importante de l'appétit
- * Diarrhée maladie gastro-intestinale

2/ AI-JE ÉTÉ EN CONTACT AVEC UNE PERSONNE ATTEINTE DE COVID-19
OU L'AI-JE SOIGNÉE DANS LES 14 DERNIERS JOURS?

3/ SUIS-JE REVENU D'UN VOYAGE À L'ÉTRANGER AU COURS
DES 14 DERNIERS JOURS?

**l'athlète doit avoir répondu "NON" à chaque question pour
avoir le droit d'accéder à l'entraînement**

ACHAT DE MATÉRIEL



- **Matériel de protection individuelle**
 - masques de procédures
 - boîte de gants
- **Matériel de désinfection**
 - boîtes de lingettes
 - gel désinfectant à mains avec alcool
 - désinfectant à mains en vaporisateurs alcoolisés
 - gallons de désinfectant tout usage
- **Affichage des consignes de sécurité**
 - Dans les piscines
 - Dans la salle de préparation physique
 - Dans les bureaux

ECHEANCIER



Mise à jour plan
de retour
1/09

Communication
du plan aux
membres
Début de saison

Inscriptions
Du 1/09 au 8/09

Formation des
entraîneurs
Le 9/09

Reprise des
entraînements au
bassin le 13/09



AU NIVEAU DES ENTRAÎNEURS

PRÉALABLES POUR LES ENTRAÎNEURS



- Chaque entraîneur agissant à titre de sauveteur doit avoir suivi le webinaire sur la surveillance aquatique en contexte de COVID-19 pour les entraîneurs de la société de sauvetage et avoir le matériel approprié en sa possession (notamment: masque de poche avec filtre).



- Chaque entraîneur devra être formé spécifiquement pour chaque installation où il travaille afin de s'assurer de respecter (et faire respecter aux athlètes) les directives propres à chaque établissement.



- Chaque entraîneur est formé à l'ensemble des procédures d'hygiène et de sécurité mises en place au Club.
- Chaque entraîneur a les moyens de mettre en pratique les mesures préventives exigées

DISTANCIATION PHYSIQUE



- Respecter 2 mètres de distanciation entre les individus
- Aucun contact permis
- Contacts courts et accidentels inhérents au sport entre participants tolérés.
- Pas de poignée de main, accolade, high-five
- Aucun regroupement devant un tableau, attente dans un corridor ou pour faire un cri d'équipe n'est permis
- Aucune manipulation ne peut-être faite sur une personne. La personne doit être autonome.(7sept ok plongeon)
- Repères visuels : balises, cônes, cordes, câbles, cerceaux, etc.
- Dans le cas où l'entraîneur et les participants ne peuvent être à 2m de distance, le port du masque de procédure pour l'entraîneur est obligatoire (pour la période de proximité).

CONSIGNES ET RESPONSABILITÉS : ENTRAÎNEURS



SI VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, RESTEZ À LA MAISON!



SI VOUS AVEZ ÉTÉ EN CONTACT AVEC QUELQU'UN QUI PRÉSENTE DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, RESTEZ À LA MAISON!



PRENEZ CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS ET MESURES D'HYGIÈNE OBLIGATOIRES



ASSUREZ-VOUS QUE LES PARTICIPANTS AIENT RÉPONDU AU FORMULAIRE D'AUTO-DÉCLARATION



ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE GROUPE RESPECTE LE RATIO ENTRAÎNEUR/PARTICIPANTS



EN TOUT TEMPS, RESPECTEZ LES INSTRUCTIONS DE VOTRE CLUB



GARDEZ EN TOUT TEMPS UNE DISTANCE D'AU MOINS 2 MÈTRES AVEC LES AUTRES PARTICIPANTS



COMMUNIQUEZ RAPIDEMENT AVEC VOTRE CLUB SI VOUS NE POUVEZ ÊTRE PRÉSENTS À L'ÉVÉNEMENT



PRENEZ UNE DOUCHE À VOTRE ARRIVÉE À LA MAISON



DÉSINFECTEZ VOTRE MATÉRIEL POUR LE PROCHAIN ENTRAÎNEMENT



LAVEZ-VOUS LES MAINS AVANT ET TOUT DE SUITE APRÈS L'ENTRAÎNEMENT



LE PORT DU MASQUE DE PROCÉDURE EST OBLIGATOIRE LORS DES INTERVENTIONS À MOINS DE 2 MÈTRES



AU NIVEAU DES ATHLÈTES



CONSIGNES ET RESPONSABILITÉS : ATHLÈTES



SI VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, RESTEZ À LA MAISON!



ARRIVEZ AU MAXIMUM 10 MINUTES AVANT LE DÉBUT DE L'ENTRAÎNEMENT, DÉJÀ PRÊT À PARTICIPER AUX ACTIVITÉS



PRENEZ CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS ET MESURES D'HYGIÈNE OBLIGATOIRES



COMPLÉTEZ LE FORMULAIRE D'AUTO-DÉCLARATION



AUCUN CONTACT PERMIS



LIMITEZ LES CONTACTS AVEC VOTRE VISAGE



TOUSSEZ/ÉTERNUEZ DANS VOTRE COUDE



LIMITEZ LES CONTACTS DES ÉQUIPEMENTS AVEC LES MAINS



NE PARTAGEZ AUCUN MATÉRIEL PERSONNEL (BALLON, SERVIETTE, BOUTEILLE, ETC.)



GARDEZ AUTANT QUE POSSIBLE UNE DISTANCE D'AU MOINS 1 à 2 MÈTRES AVEC LES AUTRES PARTICIPANTS



PRENEZ UNE DOUCHE À VOTRE ARRIVÉE À LA MAISON



LAVEZ VOTRE ÉQUIPEMENT À VOTRE ARRIVÉE À LA MAISON



LAVEZ-VOUS LES MAINS AVANT ET TOUT DE SUITE APRÈS AVOIR TERMINÉ L'ENTRAÎNEMENT



LE PORT DU MASQUE OU DU COUVRE VISAGE EST OBLIGATOIRE DANS LES ENDROITS INTÉRIEURS



AU NIVEAU DES PARENTS



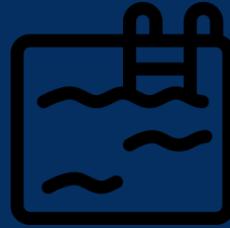
CONSIGNES ET RESPONSABILITÉS : PARENTS



SI VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, RESTEZ À LA MAISON!



SI VOTRE ENFANT ÉTÉ EN CONTACT AVEC QUELQU'UN QUI PRÉSENTE DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, RESTEZ À LA MAISON!



POUR PARTICIPER À UN ÉVÉNEMENT, VOTRE ENFANT DOIT ÊTRE INSCRIT AU CLUB ET DÛEMENT AFFILIÉ À NAQ



PRENEZ CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS ET MESURES D'HYGIÈNE OBLIGATOIRES



EN TOUT TEMPS, RESPECTEZ LES INSTRUCTIONS DE VOTRE CLUB



ARRIVEZ AU MAXIMUM 10 MINUTES AVANT LE DÉBUT DE L'ENTRAÎNEMENT



RESTEZ PRÈS DU LIEU DE L'ÉVÉNEMENT AFIN D'INTERVENIR AUPRÈS DE VOTRE ENFANT SI NÉCESSAIRE



GARDEZ EN TOUT TEMPS UNE DISTANCE D'AU MOINS 2 MÈTRES AVEC LES AUTRES PARENTS



LIMITEZ LES CONTACTS AVEC VOTRE ENFANT AVANT QUE CELUI-CI AIT PRIS SA DOUCHE APRÈS L'ENTRAÎNEMENT



RÉCUPÉREZ VOTRE ENFANT IMMÉDIATEMENT APRÈS L'ENTRAÎNEMENT



LAVEZ L'ÉQUIPEMENT DE VOTRE ENFANT À VOTRE ARRIVÉE À LA MAISON



DÉSINFECTEZ LE MATÉRIEL DE VOTRE ENFANT DÈS QUE POSSIBLE



LE PORT DU MASQUE OU DU COUVRE VISAGE EST OBLIGATOIRE DANS LES ENDROITS INTÉRIEURS

En cas de doute sur des symptômes de la COVID-19, il est préférable de garder votre enfant à la maison. Afin d'éviter de trop grands rassemblements, vous pouvez laisser votre enfant se présenter seul à l'accueil du plateau sportif. Pendant la pratique, vous ne pourrez rester dans l'établissement. Il est important de venir récupérer son enfant immédiatement après la pratique.



AU NIVEAU DES STRUCTURES D'ENTRAINEMENT

APPLICATION: DANS NOS STRUCTURES



- ▶ Piscine Marquette (**actuellement fermée**)
- ▶ Piscine St Denis
- ▶ Salle de Préparation Physique
- ▶ Salle 4
- ▶ Bureaux

PISCINE MARQUETTE

PARCOURS

- ▶ Je rentre par l'entrée habituelle (rue Drucourt) **avec mon couvre visage (obligatoire en intérieur pour enfants de 10 ans et +)**
- ▶ **Je désinfecte mes mains**
- ▶ Je réponds aux questions de l'agent de la ville au sujet des symptômes
- ▶ Je passe par l'entrée du vestiaire familial
- ▶ **J'ai mon maillot sur moi**

FERMÉE TEMPORAIREMENT



20



20

- ▶ Je sors du bassin, récupère mes effets et rejoins les vestiaires
- ▶ Je me change, je ne flâne pas
- ▶ Dès que j'ai terminé, **je remets mon couvre visage et je sors de l'établissement**

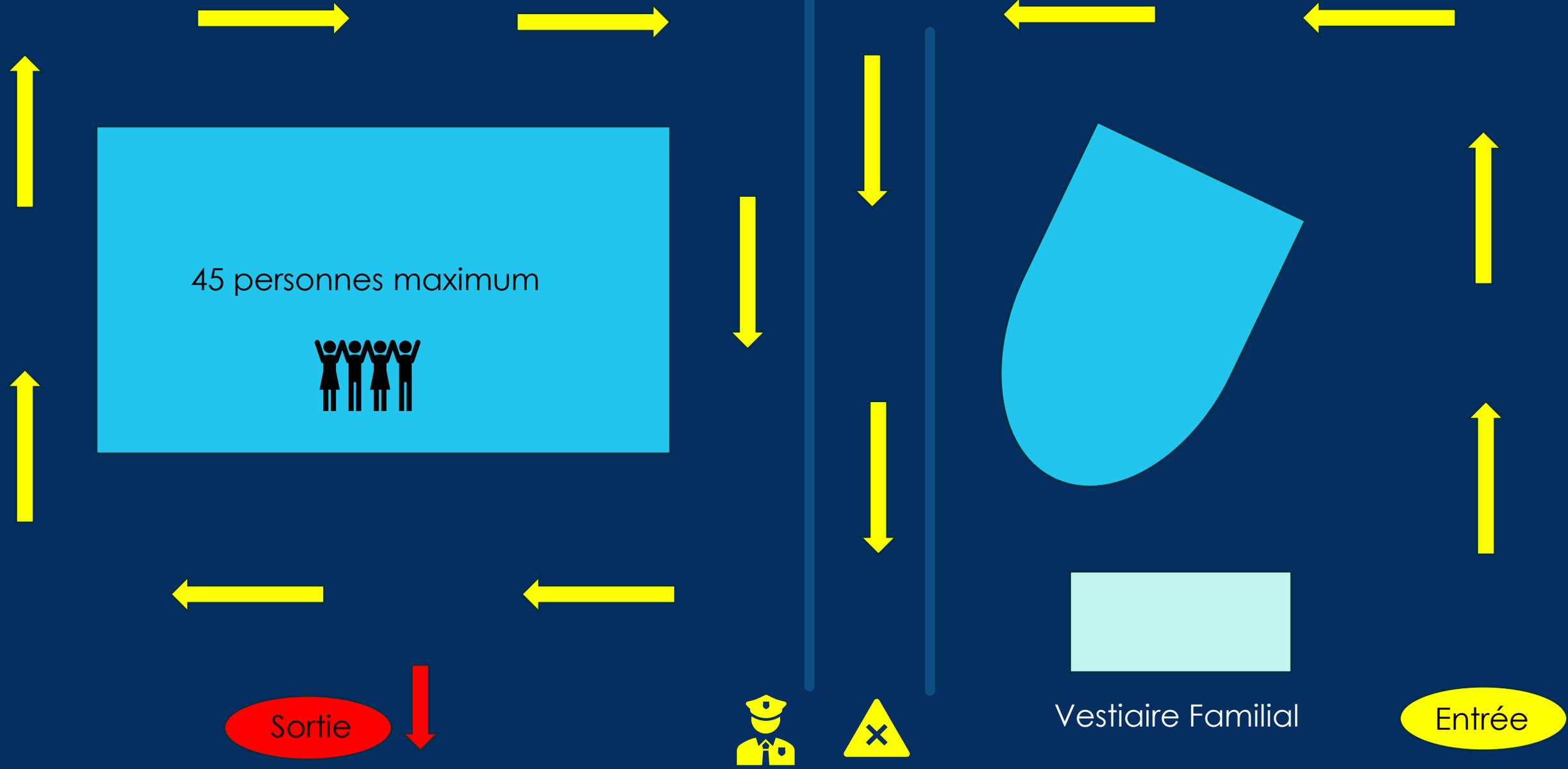
mandera de

rminé

olique

ZONE D'ENTRAÎNEMENT: Bassin 25 mètres

ZONE TAMPON : ATTENTE



PISCINE ST DENIS

Capacité :
20 personnes en
simultanée

Vestiaires :



5

Vestiaires :



3

PARCOURS

- Je rentre par l'entrée habituelle **avec mon couvre visage**
- **Je désinfecte mes mains**
- Je réponds aux questions de l'agent de la ville au sujet des symptômes
- Je vais dans le vestiaire me changer
- **J'ai mon maillot sur moi**
- Je me change et j'attends dans la zone tampon
- Lorsque mon entraîneur vient me chercher il notera ma présence et me demandera de confirmer oralement que je ne présente aucun symptôme lié au Covid-19
- je peux entrer dans la zone bassin 25 m
- Je dépose mes affaires dans un espace alloué que mon entraîneur aura déterminé
- **J'enlève mon couvre visage**
- Pas de douche
- **Je désinfecte mes mains**
- Je m'entraîne en restant à 1-2 m et en respectant les consignes de la santé publique
- Je sors du bassin, récupère mes affaires, **je mets mon couvre visage** et rejoins les vestiaires
- Je me change, je ne flâne pas
- Dès que j'ai terminé, **je sors de l'établissement**

ZONE D'ENTRAÎNEMENT: Bassin



Vestiaires



SALLE DE PREPARATION PHYSIQUE

Capacité :
12 personnes maximum
en simultanée

Vestiaire :



1

PARCOURS

- J'attends que le feu vert (panneau sur la porte de la salle) qui m'autorisera à entrer
- Si le feu est rouge je ne peux pas entrer
- Quand j'entre je porte **mon couvre visage**
- **Je désinfecte mes mains**
- Je me déchausse et mets mes chaussures de sport (je suis déjà en tenue de sport adaptée à la pratique de la préparation physique)
- Je dépose mes affaires aux casiers
- Je ne touche pas aux espaces bureaux
- Je ne touche pas au matériel tant que mon entraîneur n'a pas expliqué les consignes
- **J'enlève mon couvre visage pour la durée de l'entraînement**
- Je m'entraîne en restant à 1-2 m et en respectant les consignes de la santé publique
- **Si je ne peux rester à au moins 1 m de mes partenaires d'entraînement, je garde mon couvre visage**
- Je termine mon entraînement, remets mon couvre visage ainsi que mes chaussures d'extérieurs
- **Je sors immédiatement de la salle de préparation physique**
- Mon entraîneur désinfectera l'ensemble du matériel utilisé en vue du cours suivant

SALLE 4

Capacité :
12 à 14 personnes
maximum

PARCOURS

- Je désinfecte mes mains
- Je porte mon couvre visage
- Je réponds oralement aux questions du formulaire d'auto-déclaration posées par mon entraîneur
- Je me déchausse et mets mes chaussures de sport (je suis déjà en tenue de sport adaptée à la pratique de la préparation physique)
- Je dépose mes affaires dans un espace alloué que mon entraîneur aura déterminé
- Je ne touche pas au matériel tant que mon entraîneur n'a pas expliqué les consignes
- J'enlève mon couvre visage pendant la durée de l'entraînement
- Je m'entraîne en restant à 1 à 2 m et en respectant les consignes de la santé publique
- Si je ne peux rester à au moins 1 m de mes partenaires d'entraînement, je garde mon couvre visage
- Je termine mon entraînement, remets mes chaussures d'extérieurs
- Je remets mon couvre visage et sors immédiatement de la salle 4
- Je garde mon couvre visage pendant tous les déplacements à l'intérieur du centre

BUREAUX

Capacités différentes selon
les lieux

Bureau Marquette:

- 2 personnes maximum,
- Les personnes doivent respecter la distanciation de 2 mètres ou porter un masque les cas échéant

Bureau St Denis:

- 1 personne

Bureau Lanaudière:

- 2 personnes dans l'espace bureau
- 12 personnes au total dans la salle de Lanaudière





PLAN D'ACTION D'URGENCE



EN CAS DE SYMPTÔMES PENDANT UNE PRATIQUE



► HORACIO :

« HORACIO » : Isoler l'individu et de lui faire porter un couvre-visage Ne pas prendre pour acquis que la personne à la Covid-19, les premiers soins doivent être appliqués avec la distanciation, en cas de doute, contacter le 911 ou 811 selon la gravité.

► L'INDIVIDU CONCERNE :

--- INDIVIDU CONCERNÉ Contacter son médecin pour examiner la pertinence d'examens complémentaire

--- L'athlète ou le membre du personnel ne peut pas revenir avant d'avoir reçu l'autorisation du médecin, et si un test COVID-19 a été effectué, un résultat négatif sera exigé avant que la poursuite de l'entraînement ne soit autorisée.

► PERSONNES A RISQUE :

Il est recommandé aux personnes qui risquent d'être gravement malades à cause de COVID-19 d'examiner leurs problèmes de santé spécifiques avec leur médecin, avant de participer aux séances d'entraînement. Les conditions courantes qui pourraient placer un individu à un risque plus élevé comprennent les maladies respiratoires chroniques, telles que l'asthme, l'hypertension, les maladies cardiaques, le diabète, l'immunodéficience et l'obésité

SI JE RESENS DES SYMPTÔMES PENDANT UNE PRATIQUE



SI JE RESENS DES SYMPTÔMES LIÉS A LA COVID-19 PENDANT LA PRATIQUE



J'INFORME IMMEDIATEMENT MON ENTRAÎNEUR



JE METS MON COUVRE VISAGE



JE GARDE UNE DISTANCE D'AU MOINS 2 MÈTRES AVEC LES AUTRES PARTICIPANTS



JE N'AI AUCUN CONTACT AVEC LES AUTRES



MON ENTRAÎNEUR CONTACTE MES PARENTS AFIN QU'ILS VIENNENT ME CHERCHER ET LE 811 OU 911 SI BESOIN



A L'ECART DE MON GROUPE D'ENTRAÎNEMENT J'ATTENDS CALMEMENT QUE MES PARENTS ARRIVENT



JE QUITTE AVEC MES PARENTS EN AYANT PRÉVENU MON ENTRAÎNEUR



JE CONTACTE MON MEDECIN OU LA LIGNE COVID-19 AU 1-877-644-4545



JE RESTE A LA MAISON TANT QUE JE N'AI PAS LE RESULTAT D'UN TEST COVID-19 NEGATIF OU UN BILLET DU MEDECIN ATTESTANT QUE JE PEUX RETOURNER A LA PRATIQUE



DÉCLARATION D'UN CAS DE COVID-19 +

▶ Si une personne est déclarée positive à la COVID-19, les étapes ci-dessous doivent être suivies :

- ▶ • Il est improbable que quelqu'un apprenne qu'il a la COVID-19 pendant son activité sportive, car il faut un test pour le dépister.
- ▶ • La personne qui subit un test de dépistage doit s'isoler à domicile jusqu'à la réception du résultat. Par la suite, elle doit suivre les recommandations de son médecin.
- ▶ • Le Président du CA est désigné pour faire les suivis des cas avec la Santé publique de notre région et la personne déclarée positive.
- ▶ • Lorsque nous recevons l'information qu'une personne est déclarée positive lors d'une activité de notre organisation, il est primordial de garder son calme et de ne pas alerter toutes les personnes qui auraient pu se présenter sur les lieux de façon aléatoire. Il faut garder le tout confidentiel. Il faut immédiatement informer le Président du CA qui est en charge de la gestion des cas.
- ▶ • La journée même, le Président du CA contactera la Santé publique de notre région afin de les informer de la situation.
- ▶ • La Santé publique de notre région accompagnera et guidera l'organisation sur les mesures à prendre dans une telle situation.
- ▶ • Il est possible que la Santé publique de notre région doive investiguer et décider d'un protocole à appliquer selon votre situation.
- ▶ • L'organisation respectera et appliquera les directives de la Santé publique de notre région.

SI JE SUIS POSITIF A LA COVID-19 OU QUE J'AI ÉTÉ EN CONTACT AVEC UNE PERSONNE TESTÉE +



MOI



JE SUIS LES DIRECTIVES DE LA
SANTÉ PUBLIQUE



JE RESTE À LA MAISON



J'INFORME DES QUE POSSIBLE
MON ENTRAÎNEUR-CHEF ET LA
DIRECTRICE DU CLUB
AQUATIQUE



JE RESTE AU CALME ET
CONTINUE DE SUIVRE LES
DIRECTIVES DE LA SANTÉ
PUBLIQUE



LE CLUB



LE CLUB METTRA EN ŒUVRE
SON PLAN D'ACTION D'URGENCE



LE GROUPE D'ÉVALUATION
CONTACTERA LA SANTÉ
PUBLIQUE DE MONTRÉAL



LA SANTÉ PUBLIQUE GUIDERA
LE CLUB DANS LES MESURES À
PRENDRE



LE CLUB RESPECTERA ET
APPLIQUERA L'ENSEMBLE DES
DIRECTIVES DONNÉES PAR LA
SANTÉ PUBLIQUE INCLUANT
LES COMMUNICATIONS AUX
PERSONNES CONCERNÉES



Si nous avons 1
cas de Covid-19 +

ECHELLE DE COMMUNICATION



➔ Etape 1:

Parents préviennent l'entraîneur chef et Directrice Aquatique

➔ Etape 2:

La Directrice Aquatique prévient le groupe d'évaluation

➔ Etape 3:

Le Président du CA, membre attitré du groupe d'évaluation contacte santé publique

➔ Etape 4:

La Directrice Aquatique s'assure du suivi des directives de la santé publique (communication aux membres concernés, communication aux employés concernés etc...)

➔ Etape 5:

Le Président du CA, membre attitré fait le suivi

CONTACTS



* DIRECTRICE AQUATIQUE:

Emilie Texier

dir_aquatique@clubaquatiquerpp.com

* ENTRAÎNEUR-CHEF NATATION:

Ariane Martel

chef_natation@clubaquatiquerpp.com

* ENTRAÎNEUR-CHEF NATATION ARTISTIQUE:

Gabrielle Ménard

chef_synchro@clubaquatiquerpp.com

MERCI !

